

RECEPTION D'UN CONNETABLE

DÉFINITION : Connétable (du latin *comes stabuli*, le comte de l'étable, comprendre comte chargé des écuries et donc, à l'origine, de la cavalerie de guerre) était en fait le commandant général des armées dans de nombreux royaumes médiévaux. Son rôle était également de régler les différends entre nobles ou chevaliers, via un tribunal spécial, la juridiction française du point d'honneur ⁽¹⁾.

Aujourd'hui dans notre tradition, le Connétable n'est ni un grade, ni une fonction, mais une dignité. Elle est attribuée à une personne, membre ou non de la Compagnie, que celle-ci souhaite honorer en raison de services rendus, qu'il en soit ou non le mécène

On ne saurait trop recommander, au Conseil des Chevaliers, de faire ce choix avec le plus grand soin pour conserver toute sa valeur à cette dignité. Ce titre attribué à vie dans sa Compagnie, doit être le résultat d'un comportement et services rendus exceptionnels.

PRÉPARATION

Pour que la solennité de cette cérémonie soit à jamais gravée dans sa mémoire, les préparatifs doivent être faits avec la plus grande discrétion. Il est impératif que ceux-ci se fassent à l'insu du futur Connétable afin que la surprise soit totale.

Il est indispensable de définir avec le plus grand soin le déroulement de cette cérémonie. Date, heure, lieu, sans oublier l'écharpe couleur « violet évêque » portant le titre « Compagnie d'Arc de CONNÉTABLE »

Les invitations seront faites par courrier postal nominatif (veuillez recommander une discrétion suffisante pour éviter les fuites éventuelles) fixant le lieu, la date, les horaires, la tenue, demander la présence des drapeaux.

Selon la Compagnie organisatrice, peuvent être invités :

Les Notables de la Ville

Les Présidents des Rondes

Les Présidents des Familles

Les Connétables, les Empereurs, les Roys, les Capitaines, les portes drapeaux, des Compagnies invitées.

Si un repas est prévu, ne pas oublier de joindre un coupon réponse mentionnant le tarif. Il est de coutume que les Connétables soient invités sans participation financière.

CÉRÉMONIE

Selon les possibilités du lieu, les drapeaux seront disposés soit sur deux rangées face à face formant une allée, soit en arc de cercle. Les porteurs d'écharpe se positionneront de manière à permettre l'accueil du nouveau dignitaire.

Le Maître de la cérémonie après l'avoir salué, l'informera par un petit discours décrivant les bienfaits et les raisons des décisions du Conseil de la Compagnie de l'élever à la dignité de Connétable.

Viendra ensuite la remise de l'écharpe, le plus souvent par le plus ancien Connétable présent, ou tout autre Chevalier, tout en tenant compte des préférences et de la sensibilité de l'intéressé.

Eventuellement il pourra y avoir d'autres discours de notables, Présidents de Familles, Présidents de Rondes, Capitaines de Compagnies ...

Remerciements du Connétable.

Généralement cette cérémonie se déroule dans le jeu d'Arc de la Compagnie, en cas d'impossibilité, les participants se rendront au Jeu d'Arc, en cortège (tambour et drapeau en tête) pour le salut des buttes et un tir symbolique.

SALUT DES BUTTES

Les buttes seront habillées de cartes Beursault décorées pour la circonstance comportant le nom de la Compagnie, le nom du Connétable, ainsi que la date. Tous les porte-drapeaux, celui de la Compagnie en tête, prendront l'allée du Roy de la butte maîtresse à la butte d'attaque, ils seront suivis du cortège dans l'ordre de préséance : les Connétables, les Empereurs, les Roys, les Capitaines, puis tous les Officiels, les Chevaliers (ceux de sa Compagnie en tête) et enfin tous les Archers et personnes présentes.

Les buttes seront saluées par chaque porte-drapeau, (inclinaison du drapeau). Les porte-drapeaux se rangeront ensuite de chaque coté de la butte et y resteront durant le salut de toutes les personnes présentes.

Un instant de recueillement, à la mémoire des disparus, sera observé sous la butte d'attaque (drapeaux inclinés).

Le retour vers la butte maîtresse s'effectuera dans le même ordre.

ORDRE DE TIR

Cette halte de tir symbolique, s'effectuera sur les cartes Beursault décorées en l'honneur du Connétable.

Il serait souhaitable de prévoir une flèche par tireur à chacune des buttes. La distance de tir sera de quelques mètres.

Le tir s'effectuera selon l'ordre de préséance : les Connétables, les Empereurs, les Roys, les Capitaines, puis tous les Officiels qui souhaitent s'associer au tir, les Chevaliers (ceux de sa Compagnie en tête) puis tous les Archers présents et enfin les porte-drapeaux.

LE REGISTRE

Le greffier de la Compagnie inscrira au registre le jour et l'heure de la cérémonie.

Il devra y mentionner, outre la description du déroulement de la cérémonie, le nom des Compagnies présentes avec leurs drapeaux ainsi que les organisations représentées (Fédération, Ronde, Famille, Officiels) et les personnalités, tous y apposeront leur qualité et leur signature.

Il sera possible de prévoir un livre d'Or qui sera remis au Connétable à l'issue de la cérémonie. Le nouveau Connétable pourra à sa convenance offrir une partie de jardin, dans les semaines qui suivront.

Note : la démographie aidant, il est important d'observer les mêmes précautions et la même discrétion concernant la nomination éventuelle d'un second Connétable dans la Compagnie.

⁽¹⁾ **Note sur le point d'honneur**

Le tribunal des maréchaux de France, (le titre de maréchal constitue une dignité dans l'Etat) ou tribunal du point d'honneur, est institué par Louis XIV afin de mettre fin aux duels. Leur rôle est essentiellement de conciliation.

Si celle-ci n'aboutit pas, l'affaire est alors remontée à Paris au tribunal des maréchaux de France qui se réunit chez le plus ancien d'entre eux.

Il fallait faire preuve d'au moins quatre degrés de noblesse pour pouvoir exercer cet office.

Les archives de ce tribunal sont assez rares.

SOURCE : Jean-Louis Vergnaud, *Des hommes de politesse dans la France des Lumières* : Les lieutenants des maréchaux de France, juges du point d'honneur in *Revue historique des armées*, Ancien régime, n° 1- 2001, p. 79-86.

